



Saint-Charles-de-Bellechasse

Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées, des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élus ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

Ici, j'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui ont choisi de s'établir à Saint-Charles ; souhaitons que nous puissions poursuivre encore sur cette aire d'aller pour le résidentiel. Nous aimerions aussi que des commerces puissent nous approcher pour développer le long de la route 279.

ANNÉE FINANCIÈRE 2014

Le rapport financier pour l'année 2014, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 3 382 851\$, de charges de 3 879 991\$ pour un déficit de l'exercice de 497 140 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 46 921 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2014 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	59 500 \$	Réserve politique familiale	25 000 \$
Réserve développement	140 000 \$	Fonds de roulement	150 000 \$
Réserve aqueduc / eau potable	361 100 \$	Contribution pour fins de parc	9282 \$
Réserve loisirs / aréna	35 000 \$	Surplus non affecté	961 261 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Au cours de la présente année, en plus des opérations courantes, nous avons réalisé les projets suivants :

- Rénovations majeures à l'aréna (salles de bain, chambres de joueurs, bandes de la patinoire, salle Claude Marquis) ;
- Rénovation de la piscine ;
- Réfection du rang Sud-Est ;
- Prolongement des infrastructures de la Rue Asselin ;
- Installation de l'enseigne lumineuse (218/279) ;
- Installation des adresses civiques dans la paroisse ;
- Démolition de la maison au coin Royale / Centre-Éducatif.

Au cours des prochaines années le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au budget, d'autre au programme triennal d'immobilisation :

- Acquisition d'un camion incendie (camion pompe), d'un camion-outils et d'une charrue ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs (piscine, aréna, parc Dion et l'entrepôt du Charolais Champêtre) ;
- Participation financière de la municipalité à l'agrandissement de l'école secondaire ;
- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Réfection de la rue de la Gare et du rang de l'Hêtrière ;
- Rénovation majeure de l'avenue Royale ;
- Resurfaçage du rang Sud-Est ;
- Poursuite du développement 279 ;
- Agrandissement de l'usine d'assainissement.

CONTRATS DE 2015

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis mon dernier rapport qui dépassent la somme de 25 000 \$ ainsi que les contrats de plus de 2 000 \$ qui totalisent plus de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Wolseley	Fourniture matériel d'aqueduc et d'égout	63 801 \$
Forage Frontenac	Dynamitage (développement 279)	82 221 \$
Fortier 2000 Itée	Fourniture matériel d'égout	37 947 \$
Les Entreprises Lévisiennes inc.	Pavage rang Sud-Est	82 414 \$
MG&F	Location pelle 450 (développement 279)	41 391 \$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement contrat assurances générales	69 214 \$

CONTRATS DE PLUS DE 2000\$ AVEC UN TOTAL SUPÉRIEUR À 25 000\$

COMPAGNIE	OBJET	MONTANT
Filgo	Fourniture de diesel 2015 - 2016	54 485 \$
Morency société d'avocats	Frais juridiques	46 101 \$
Excavation Saint-Charles	Location de pelle 200 (2015-2016)	43 081 \$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement des élus pour l'année 2016 est le suivant :

	Maire	Conseiller	Allocation	Maire	Conseiller
Rémunération	10 806 \$	3601 \$		5402 \$	1800 \$

Le Conseil des maires de la MRC de Bellechasse a fixé la rémunération de ses membres pour 2015 à 108,47 \$ par réunion qui a lieu généralement une fois par mois. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépenses de 54,23 \$.

Les maires de la MRC reçoivent également une rémunération de 81,36 \$ par réunion des comités auxquels ils participent et s'ajoute une allocation de 40,68 \$. Je siège sur les comités suivants :

- Comité des institutions financières (aucune rencontre en 2015) ;
- Comité de la Ruralité (2 en 2015) ;
- Comité Santé et Services sociaux (4 en 2015).

ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Les membres du conseil complèteront l'étude du budget au cours des prochains jours et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2016 sera adopté lors d'une réunion du conseil municipal qui se tiendra le 17 décembre 2015, à 20 h, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,

Dominic Roy